



Fédération Française de
Cyclotourisme



Comité Départemental de Cyclotourisme de la Sarthe

Assemblée Générale 2020

29 novembre

En raison des contraintes sanitaires liées à la pandémie covid 19, cette assemblée se tient à distance, par voie électronique. Les votes se feront par correspondance, leurs résultats seront communiqués dès le dépouillement, en décembre.



Sommaire :

Pages : Contenu :

2	rapport moral (Mireille)
3	rapport financier (Gilbert)
9	rapport du contrôleur aux comptes (Patrick)
10	rapport d'activité (Bernard)
12	commission sécurité (Jean-Claude)
13	commission formation (Nicolas)
14	commission féminines (Monique)
15	commission VTT (Laurent)
16	commission tourisme (Yannick)
18	commission communication (Yannick)
18	commission jeunes (Mireille)
20	commission calendrier (Yannick)
23	commission photo (Bernard)
24	candidats pour l'élection du CD de 2020 à 2024
24	dates à noter
24	diplômes du mérite du cyclotourisme (Mireille)
25	résultats des concours photo (Bernard)

Rapport moral (Mireille Touchard)

En 2020, l'activité du cyclotourisme en Sarthe a été fortement bouleversée par l'épidémie de COVID-19. Dans cette période particulière, le comité départemental vous a tenu informés des différentes dispositions réglementaires à mesure que la situation évoluait. Sans avoir une activité aussi riche que les années précédentes, les commissions ont su adapter leurs travaux comme vous le verrez dans le compte-rendu de chacune d'elles. Les contraintes sanitaires ont également impacté les randonnées inscrites au calendrier de l'année, puisque seulement deux d'entre elles et un évènement Jeunes ont pu avoir lieu.

Néanmoins, en juillet, nous avons participé à l'inauguration de la « Vélo Buissonnière », itinéraire reliant Alençon à Saumur, et à deux séances de « Cet été, la Sarthe Destination Sports » avec les jeunes des centres aérés, sous la forme d'un atelier d'éducation routière et une sortie VTT.

Le comité a par ailleurs aidé financièrement les clubs en remboursant les premières licences féminines, les licences des personnes en situation de handicap, en versant une aide pour l'accueil des jeunes et leurs déplacements aux manifestations jeunes, en prenant en charge le coût des formations, etc.

Au-delà de cette année, l'assemblée générale clôture l'olympiade. Débuté à 3 fin 2016, le comité s'est agrandi au fil des années et se compose désormais de 8 personnes élues, auxquels s'ajoutent les membres des commissions. Qu'ils soient tous remerciés pour le travail accompli.

Durant cette olympiade, en complément des randonnées organisées par les clubs, le comité s'est investi dans de nombreuses manifestations pour les enfants et adultes malades ou en situation de handicap, sous forme d'ateliers, d'accueil et d'accompagnement à vélo. Nous avons également réalisé des actions en lien avec les journées de « Cet été, la Sarthe destination sports », les journées « Espaces Naturels Sensibles », les Journées du Patrimoine... Notons également l'investissement important de nos licenciés lors de la SNEJ 2019 à La Flèche et la labellisation de deux nouveaux Points Accueil Jeunes.

Ce bilan, riche en évènements, l'est aussi grâce au soutien que nous apportent l'ensemble de nos partenaires (fédération, comité régional, conseil départemental, CDOS, cohésion sociale), qui sont attentifs à nos efforts, reconnaissent notre savoir-faire et nous soutiennent dans nos actions. Nous les en remercions.

Pour la saison 2021, le comité a identifié trois axes de travail à traiter : l'accueil de nouveaux pratiquants, la mise en pratique de la nouvelle réglementation « Génération 2024 » de la fédération pour les jeunes et l'amélioration de la sécurité lors des sorties. Ces trois sujets peuvent évoluer favorablement grâce aux formations que dispense le CoDep et je vous encourage donc fortement à faire participer vos licenciés à celles-ci. D'autre part, le report du voyage itinérant des féminines « Toutes à Toulouse » en septembre sera également un temps fort de l'année à venir.

Rapport financier (Gilbert Paillette)

Les conditions sanitaires de cette année ont largement impacté l'activité de la structure. Cela a pour effet un bilan comptable déséquilibré faisant apparaître un résultat positif important (7257.07 euros) qui n'est pas habituel pour notre association départementale.

Le report de l'action *Toutes à Toulouse* en septembre 2021, et les provisions importantes effectuées dans ce cadre (18.000 euros) y sont pour beaucoup. A cela s'ajoute une dotation départementale de 4000 euros pour le plan vélo dont l'essentiel n'a pu être mis en œuvre (mais le sera en 2021, l'espoir restant permis).

Beaucoup de dépenses habituelles n'ont pu être effectuées : formations, challenges des clubs, diverses aides et dépenses courantes.

L'investissement sur l'action des gobelets écologiques rétractables (2625.42 euros) n'a pu se déployer en direction des clubs en raison de l'annulation massive des manifestations sportives prévues au calendrier.

ACTIF		PASSIF	
<i>Patrimoine de l'association</i>		<i>Ressources financières de l'association</i>	
ACTIF IMMOBILISE		FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES	
Immobilisations incorporelles		Fonds propres : Report à nouveau	19 823,91 €
Immobilisations corporelles		Résultat de l'exercice	7 257,07 €
Autres immobilisations financières	- €	Autres fonds associatifs : Subventions d'investissement	- €
Total actif immobilisé	- €	Total fonds associatifs et réserves	27 080,98 €
ACTIF CIRCULANT		DETTES	
Créances	- €	Emprunts et dettes accumulées	- €
Disponibilités / Trésorerie	27 476,48 €	Fournisseurs et comptes rattachés	395,50 €
Charges constatées d'avance	- €	Fiscales et sociales (cotisations sociales à régler)	- €
Total actif circulant	27 476,48 €	Produits constatés d'avance	- €
		Total dettes	395,50 €
TOTAL ACTIF	27 476,48 €	TOTAL PASSIF	27 476,48 €

Les dettes indiquées résultent principalement de chèques non débités au 30/09/2020. A ce sujet, j'ai rencontré quelques difficultés avec la banque en ligne Crédit Mutuel qui m'a subitement rendu impossible tout virement de façon temporaire alors que je n'étais pas présent en Sarthe mais en congés dans le Gers. Il a fallu l'intervention de notre Présidente et un peu de bonne volonté de la part des agents du Crédit Mutuel de Ste-Jamme pour honorer certaines dépenses parfois transformées en chèques bancaires... D'où ces reliquats en charge.

COMPTE DE RESULTAT 2019-2020

CHARGES	MONTANT	PRODUITS	MONTANT
60-Achat	4 198,23 €	70-Vente de produits finis, prestations de services, marchandises	1 206,00 €
Achats d'études et de prestations de services	- €	Prestation de services	90,00 €
Achats non stockés matières et fournitures	201,60 €	Vente de marchandises	1 116,00 €
Fournitures non stockables (eau, énergie)	- €	Produits des activités annexes	- €
Fourniture d'entretien et petit équipement	128,60 €		
Autres fournitures	3 868,03 €		
61 - Services extérieurs	900,00 €	74- Subventions d'exploitation	11 958,25 €
Sous-traitance générale	140,00 €	Etat: ANS, ARS, ...	1 000,00 €
Locations	638,00 €		
Entretien et réparation	- €	Région(s):	- €
Assurance	122,00 €		
Documentation	- €		
Divers	- €	Département(s):	4 303,00 €
62 - Autres services extérieurs	11 086,41 €		
Rémunérations intermédiaires et honoraires	47,00 €	Commune(s):	- €
Publicité, publication	569,48 €	Subvention communauté de com-agglo	- €
Déplacements, missions	10 281,49 €		
Frais postaux et de télécommunications	155,44 €	Organismes sociaux (à détailler):	- €
Services bancaires, autres	33,00 €		
63 - Impôts et taxes	- €	Fédération	6 550,25 €
Impôts et taxes sur rémunération	- €	Fonds européens	- €
Autres impôts et taxes	- €	ASP	- €
64- Charges de personnel	- €	Autres recettes (précisez)	105,00 €
Rémunération des personnels	- €		
Charges sociales	- €	75 - Autres produits de gestion courante	18 000,00 €
Autres charges de personnel	- €	Dont cotisations	- €
65- Autres charges de gestion courante	7 928,00 €	76 - Produits financiers	111,46 €
66- Charges financières	- €	77 - Produits exceptionnels	294,00 €
67- Charges exceptionnelles	200,00 €	78 Reprises sur amortissements et provisions	- €
68- Dotation aux amortissements	- €	79 - transfert de charges	- €
TOTAL DES CHARGES	24 312,64 €	TOTAL DES PRODUITS	31 569,71 €
86- Emploi des contributions volontaires	1 008,80 €	87 - Contributions volontaires	1 008,80 €
Secours en nature	1 008,80 €	Dons en nature	1 008,80 €
Mise à dispo gratuite de biens et prestations	- €	Prestations en nature	- €
Personnel bénévole	- €	Bénévolat	- €
TOTAL DES CHARGES	25 321,44 €	TOTAL DES PRODUITS	32 578,51 €
RESULTAT	7 257,07 €		

Quelques remarques :

- Ce qui est indiqué en Charges exceptionnelles (200€) représente un retour de l'exercice antérieur (Virement au club de La Ferté-Bernard retourné puis effectué de nouveau sous cet exercice).
- Les déplacements et missions (10281.49€) sont principalement constitués des acomptes versés aux hôtels dans le cadre de Toutes à Toulouse.
- La somme de 569.48€ est principalement constituée de l'achat de Kits publicitaires en direction des clubs (qui rembourseront cette avance faite par le CODEP72)
- Les contributions volontaires (1008.80€) représentent les frais de route concédés au CODEP72 par certains membres du Comité Directeur. On les retrouve en recette de contributions.

- Les ventes de marchandises comprennent les bombes de peintures et les gobelets.
- Les produits de gestion courante (18.000€) sont les avances des participantes de Toutes à Toulouse. On retrouve un certain nombre en dépenses (remboursement des annulations de quelques participantes)

La trésorerie :

Compte Courant Crédit Mutuel au 30/09/2020 : 3 502.60 €

Compte sur Livret Crédit Mutuel au 30/09/2020 : 23 973.88 €

Total des disponibilités au 30/09/2020 : **27 476.48 €**

Compte de résultat par actions

Il est donné par le tableau page suivante. Différent du Compte de Résultat classique, il indique les directions prises par le CODEP72 en termes de dépenses et recettes.

Certaines lignes sont vides. Ces actions n'ont pas donné lieu à activité (féminines, 1^{ère} licence VTT, Frais de déplacement en double emploi).

A noter la ligne formation vide. Les frais inhérents à cette action se résument cette année aux frais de restauration (Ligne Repas et Formation) ainsi qu'à Aide aux clubs (Indemnité versée par le CODEP72 pour l'organisation d'une formation sur site). En résumé, il n'y a pas eu de dépense spécifique du type Honoraire d'un formateur, achat de matériel et autre...

Compte de Résultat par action 2019 2020					
Action	Libellé	Dépense	Recette	Solde	
Féminines		- €	- €	- €	
1er licence VTT		- €	- €	- €	
Jeunes		1 464,00 €	- €	- 1 464,00 €	
	Licences	664,00 €			
	Subvention, sponsoring ou aide reversés dans le cadre d'une convention	800,00 €			Dont points jeunes
Photos		207,07 €	- €	- 207,07 €	
	Récompenses, cadeaux, coupes, lots, trophées, pourboires, etc.	207,07 €			Concours CODEP72
Challenge		- €	- €	- €	
Aide aux Clubs		1 150,00 €	50,00 €	- 1 100,00 €	
	Subvention, sponsoring ou aide reversés dans le cadre d'une convention	1 150,00 €			
	Produits exceptionnels/Indemnités (dommages/intérêts, préjudice, assurance)		50,00 €		CCTY Trop versé
Licence handicap		299,50 €	- €	- 299,50 €	
	Licences	299,50 €			Rts Licences
1er Licence Féminine		464,50 €	44,00 €	- 420,50 €	
	Licences	464,50 €			Rts Licences
	Produits exceptionnels/Indemnités (dommages/intérêts, préjudice, assurance)		44,00 €		Vir. rejeté
Bombes Peinture		742,61 €	894,00 €	151,39 €	
	Achat pour revente (Ex : alimentation, boissons, petit matériel, etc.)	742,61 €			
	Vente de petit matériel, fournitures, etc.		894,00 €		Dont Stock 2018-19
Toutes à Toulouse		12 839,53 €	18 150,00 €	5 310,47 €	
	Frais hébergement liés aux déplacements, matchs	8 278,08 €			Hôtels
	Téléphone, internet, affranchissement, fax	11,45 €			
	Frais de stages, de formations des adhérents, bénévoles,...	3 700,00 €			Fédération
	Subvention - Conseil Départemental		150,00 €		Subv. Le Lude
	Participation des adhérents (stages, compétitions,...)		18 000,00 €		Toulouse
	Inscriptions des adhérents, des équipes / Frais d'engagement auprès des Comités, Ligues, Fédérations, etc.	850,00 €			Rts Toulouse
Balade Féminines		- €	- €	- €	
Récompenses et Challenges		268,38 €	- €	- 268,38 €	
	Récompenses, cadeaux, coupes, lots, trophées, pourboires, etc.	268,38 €			
Repas Formations		481,68 €	- €	481,68 €	
	Alimentation, boissons, repas, apéritifs,... préparés par le club	4,07 €			
	Frais de restauration lies aux reunions	477,61 €			
Gobelets rétractables		2 625,42 €	222,00 €	- 2 403,42 €	
	Achat pour revente (Ex : alimentation, boissons, petit matériel, etc.)	2 625,42 €			
	Vente de petit matériel, fournitures, etc.		222,00 €		
Formation					
Frais Généraux		3 429,95 €	- €	- 3 429,95 €	
	Alimentation, boissons, repas, apéritifs,... préparés par le club	197,53 €			Restauration
	Assurances propres au club : responsabilité civile, incendie, locaux...	122,00 €			
	Honoraires (comptable, consultant, visite médicale)	47,00 €			BasiCompta
	Récompenses, cadeaux, coupes, lots, trophées, pourboires, etc.	94,03 €			Dont mémos
	Téléphone, internet, affranchissement, fax	143,99 €			
	Frais bancaires, commissions, agios	33,00 €			Banque à distance
	Frais de déplacement : indemnités kilométriques	1 249,80 €			
	Frais de restauration lies aux reunions	276,00 €			AG CODEP COREG
	Charges locatives et de copropriete	638,00 €			Loyer annuel
	Fournitures administratives : papeterie, ramette, stylos, petit matériel, consommables informatiques	128,60 €			Bureautique
	Achats de marchandises	500,00 €			Kit Fédé
Subventions		- €	11 808,25 €	11 808,25 €	
	Subvention - CNDS / ANS		1 000,00 €		
	Subvention - Conseil Départemental		4 153,00 €		Plan Cyclo Dép
	Subvention - Fédération		6 550,25 €		Ristournes
	Subvention - autre		105,00 €		Tournée été
Produits Excep. Intérêts		- €	111,46 €	111,46 €	
	Intérêts des comptes d'épargne ou placement		111,46 €		
Tourisme		340,00 €	290,00 €	- 50,00 €	
	Repas traiteur, orchestre, animation, spectacle, paniers repas pour sorties	140,00 €			La Ferté Repas
	Charge sur exercice antérieur	200,00 €			La Ferté
	Produit sur exercice antérieur		200,00 €		Vir. rejeté
	Prestations de services		90,00 €		Particip. Ext.

Le tableau suivant fait la synthèse de ces actions, plus lisible et pratique à interpréter....

On y lit clairement que l'action Toutes à Toulouse a mobilisé tous nos efforts, puis viennent ensuite les Jeunes, les Premières licences féminines, les licences handicap, aide aux clubs pour ne citer que ceux-là. A noter l'effort d'investissement pour l'opération Gobelets rétractables mis en attente.

BILAN ACTIONS 2019-2020 SYNTHESE			
Action	Dépense	Recette	Solde
Féminines	- €	- €	- €
Jeunes (dont création points jeunes)	1 464,00 €	- €	- 1 464,00 €
Photos	207,07 €	- €	- 207,07 €
Challenge	- €	- €	- €
Aide aux Clubs / Accueil Formations	1 150,00 €	50,00 €	- 1 100,00 €
Licence handicap	299,50 €	- €	- 299,50 €
1er Licence Féminine	464,50 €	44,00 €	- 420,50 €
Bombes Peinture	742,61 €	894,00 €	151,39 €
Toutes à Toulouse	12 839,53 €	18 150,00 €	5 310,47 €
Récompenses	268,38 €	- €	- 268,38 €
Formation	- €	- €	- €
Repas Formation	481,68 €	- €	481,68 €
Gobelets rétractables	2 625,42 €	222,00 €	- 2 403,42 €
Frais Généraux	3 429,95 €	- €	- 3 429,95 €
Subventions	- €	11 808,25 €	11 808,25 €
Produits Exceptionnels Intérêts	- €	111,46 €	111,46 €
Tourisme	340,00 €	290,00 €	- 50,00 €
Totaux	24 312,64 €	31 569,71 €	7 257,07 €

Budget prévisionnel :

Le budget prévisionnel, page suivante, reprend les lignes d'actions de l'exercice précédent en espérant que les conditions sanitaires le rendront réalisable pour l'essentiel. Un effort tout particulier est fait en direction de la formation dont le volet sécurité à vélo devrait mobiliser toute notre attention. L'aide aux clubs, aux premières licences féminines, aux porteurs de handicap et aux jeunes sera maintenue, voire intensifiée.

BUDGET PREVISIONNEL 2020-2021		
Action	Dépense	Recette
Féminines	600,00 €	- €
Jeunes (dont création points jeunes)	1 200,00 €	- €
Photos	240,00 €	- €
Challenge	400,00 €	- €
Aide aux Clubs / Accueil Formations	1 200,00 €	- €
Licence handicap	350,00 €	- €
1er Licence Féminine	500,00 €	- €
Bombes Peinture	300,00 €	600,00 €
Toutes à Toulouse	23 500,00 €	23 500,00 €
Récompenses	400,00 €	- €
Formation	500,00 €	
Repas Formation	700,00 €	
Gobelets rétractables	- €	800,00 €
Frais Généraux	4 140,00 €	
Subventions		9 000,00 €
Produits Exceptionnels et Intérêts		130,00 €
Tourisme	200,00 €	200,00 €
TOTAUX	34 230,00 €	34 230,00 €

BUDGET TOULOUSE 2021			
Action	Dépense	Recette	Commentaires
Participations Totales		41 870,00 €	Ce que doivent payer les participantes
Participations versées		24 070,00 €	Versé par les participantes
Subventions (Ligue FFV CODEP)		5 700,00 €	Aide fédé-Ligue (en fonction du nombre de participantes)
Arrhes Hôtels versées + Inscriptions FFV + Maillots	16 909,00 €	- €	Réservations et achats déjà effectuées
Budget Total Action	47 570,00 €		Coût total de l'opération sarthoise
Dépenses provisionnées sur années antérieures	7 161,00 €	- €	Solde de l'action sur les comptes CODEP au 30/09/2020
Totaux	23 500,00 €	23 500,00 €	Budget équilibré au 30/09/2021

Rapport du Censeur aux comptes : (Patrick Desmaroux)

RAPPORT SUR LES COMPTES DU CODEP 2020

Assemblée Générale Ordinaire du 29 novembre 2020

FEDERATION FRANCAISE DE CYCLOTOURISME

COMITE DEPARTEMENTAL DE LA SARTHE

A près avoir pris connaissance des relevés des différents comptes et du bilan tel qu'il est soumis à l'Assemblée Générale j'estime que les comptes et le bilan tels qu'ils ont été présentés sont exacts et qu'ils représentent sincèrement la situation financière du Comité Départemental de la Sarthe à ce jour.

Fait à Parigné l'Evêque le 17 novembre 2020

Le censeur aux comptes

Patrick DESMAROUX

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'P. Desmaroux', is written over a large, light-colored oval scribble.

Rapport d'activité 2020 (Bernard Migot)

Cette année 2020, marquée par la pandémie covid 19 n'est évidemment pas du tout comme les précédentes. Les activités ont été fortement en baisse. De même, le recrutement de nouveaux licenciés a été impacté par les restrictions imposées et la peur des contaminations. Les effectifs des clubs sont donc globalement en baisse.

Mireille a évoqué, dans son rapport moral, des actions du codep en 2020. Certaines de celles-ci seront détaillées dans les rapports des commissions. Je vais me contenter de donner des compléments d'information avant de vous donner quelques éléments d'étude statistique de la population des licenciés sarthois en 2020.

Voici donc tout d'abord quelques rappels sur l'activité du codep.

Organisation de la réunion des clubs :

Cette traditionnelle rencontre de fin janvier entre le comité directeur et les dirigeants de clubs a permis un intéressant échange d'informations et d'idées, notamment sur le remplacement des anciens Rayons Sarthois par des randonnées labellisées, projet qui, hélas, n'a pas pu être concrétisé cette année.

Réunions du CD:

Le Comité Directeur du codep ne s'est réuni que 2 fois, contrairement aux années passées (4 ou 5 réunions), les 18 décembre et 21 octobre. Tous les clubs ont reçu les compte rendus de ces réunions, dans un but d'information.

Dossiers de demande de subventions :

L'élaboration de ces dossiers de demandes de subventions, leur défense auprès des organismes concernés puis la réalisation des bilans des actions subventionnées constituent un travail fondamental.

Quelques données statistiques :

Les chiffres fournis dans les tableaux suivants datent du 23 octobre. J'ai des données à cette date sur plusieurs années, elles permettent des comparaisons et d'évaluer des évolutions. Bien sûr ces chiffres bougent constamment, ainsi, l'effectif des licenciés FFCT en Sarthe était 1897 le 6 novembre, jour de rédaction de ce rapport, et 1894 le 23 octobre.

Les licenciés de La Sarthe :

Les effectifs sont encore en baisse (78 licenciés en moins soit 4 %) mais nettement plus que précédemment (0,3 % en 2019). Les jeunes sont particulièrement touchés par cette baisse (-11%) Par contre le nombre des féminines a progressé légèrement !

	jeunes (-25 ans)	féminines	hommes et garçons	membres individuels	licenciés des clubs	totaux
2014	112 (5,6%)	409 (20,5%)	1591	28	1972	2000
2015	160 (8%)	404 (20%)	1596	29	1971	2000
2016	176 (8,7%)	422 (20,9%)	1600	25	1997	2022
2017	169 (8,5%)	414 (20,7%)	1586	24	1976	2000
2018	182 (9,2%)	414 (20,9%)	1564	24	1954	1978
2019	161 (8,1%)	411 (20,8%)	1561	36	1936	1972
2020	143 (7,6%)	413 (21,8%)	1481	29	1865	1894

Au niveau national : les baisses sont similaires. Il y a 17,2 % de féminines et 9,1% de jeunes.

Au niveau régional : les effectifs subissent une baisse du même ordre (10554, soit -480 ou -4%).

évolution du nombre de clubs :

2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
38	39	39	39	39	38	38	37

On a perdu le club de Dollon.

Répartition des âges des licenciés du codep :

	0-10	11-20	21-30	31-40	41-50	51-60	61-70	71-80	81-90
H	34	84	14	48	141	244	598	276	43
F	9	5	5	14	26	68	194	86	6
	43	89	19	62	167	312	792	362	48

Un « trou » demeure donc, comme les années passées, en début de période de vie active, c'est bien compréhensible.

Le cyclotourisme départemental reste donc pratiqué d'abord par les jeunes retraités et par les seniors et ceci jusqu'à un âge avancé, il y a plus de licenciés de plus de 70 ans que de moins de 40 ans !

Répartition des licenciés suivant leur pratique déclarée route-VTT-VTC :

	Hommes	Femmes	totaux
Route	854	320	1174
Route & VTT	494	78	572
VTT ou VTC	133	15	148
Totaux :	1481	413	1894

La proportion des licenciés pratiquant le VTT est donc assez importante (38%) mais bien moins que la proportion de participants VTT dans nos organisations.

les clubs du codep d'au moins 50 licenciés, selon les effectifs :

223	A.C.T. CHANGE
147	CYCLO SPAY
119	C S DES CHEMINOTS DU MANS
97	RANDONNEURS CYCLISTES DU LOIR
96	CYCLO CLUB DE TELOCHE
86	SOM CYCLO VTT
78	A.S.C.A. ST AUBIN
77	ENTENTE CYCLO BAZOGIENNE
72	CYCLOS FERTOIS 72
69	VELO LOISIRS SAOSNOIS
62	ANILLE BRAYE CYCLO
61	CLUB CYCLOTOURISTE YVREEN
53	C C L LE MANS

Commission Sécurité (Jean-Claude Trémoureux)

Entre le 1 novembre 2019 et le 31 octobre 2020, nous déplorons :

39 déclarations d'accident et 1 décès. Les causes sont réparties ainsi :

- Inattention (16): non maîtrise du vélo, météo, effet d'habitude, environnement (état de la chaussée ou méconnaissance du terrain
- Collisions avec un tiers (5) : véhicules routier, cyclos non licenciés, deux-roues motorisés divers piétons, animaux...)
- Collisions entre cyclos, randonneurs licenciés (16)
- Malaises (2) dont 1 décès

1896 licencié(e)s réparti(e)s dans 38 clubs

18 clubs concernés par 39 déclarations

1 déclaration pour 50 licencié(e)s en moyenne

2,06% pour être précis

Êtes vous au dessus ou au dessous ? faites votre calcul !

Conseils : Être plus attentif, respecter les distances de sécurité, reconnaître tout nouveau parcours, informer suffisamment tôt les arrêts, les trous, les changements de route, ventiler les groupes afin de laisser des espaces, anticiper, prévenir, signaler.

Plus vous êtes nombreux sur les routes

plus vous sortez, plus le risque augmente.

Soyez attentif, la route favorise les risques, la grandeur des groupes aussi.

Bilan de l'olympiade :

Déclarations	Licenciés	%
2017 : 32	2029	1,58
2018 : 37	2004	1,85
2019 : 38	2001	1,90
2020 : 39	1894	2,06

La commission formation pourra mettre en place des stages adaptés grâce aux informations que vous transmettez à la commission sécurité.

Ainsi tous, nous contribuerons à diminuer les risques liés à la conduite d'un cyclo.

Le Délégué Sécurité Club conseille, rectifie les mauvais comportements, signale les défauts d'infrastructures.

Il est le conseiller technique de son président.

Rappel :

Le Codep renouvelle la prise en charge de la formation PSC1 à la condition que le(a) licencié(e) effectue un stage organisé par le Codep.

COMMISSION FORMATION (Nicolas TOUCHARD)

La commission Formation est composée de Florent Touchard,
Sébastien Dubois et moi-même.

Cette année la commission a organisé :

Un stage animateur club au Mans et au Lude (8 participants)

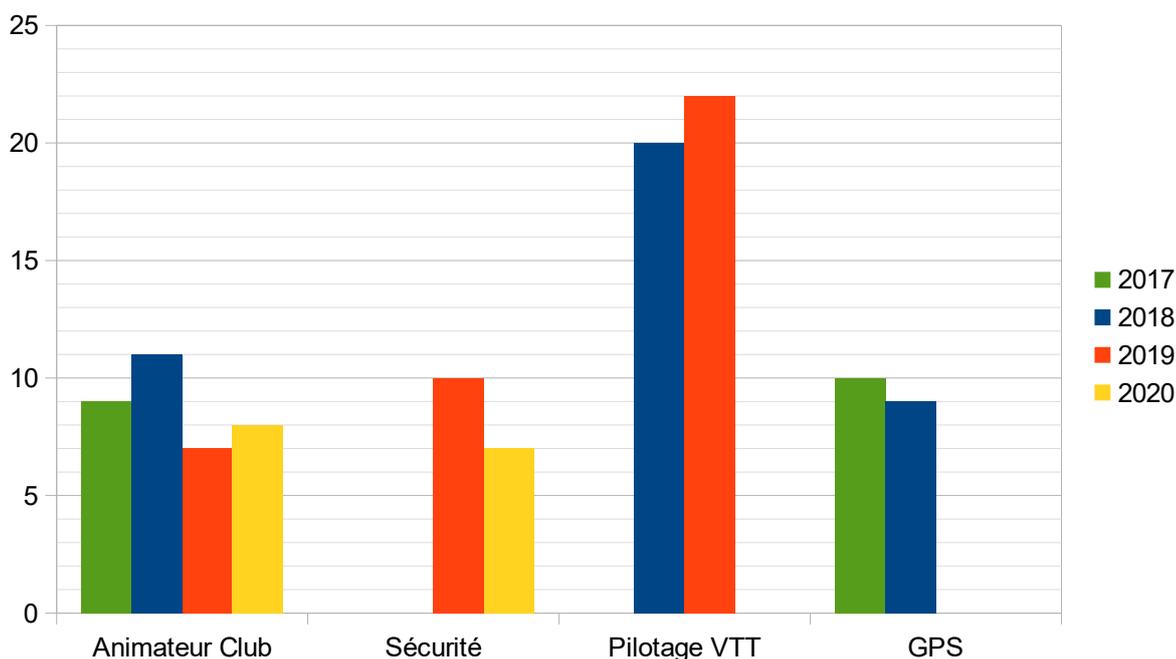
Un stage Sécurité, Aisance à vélo à Yvré-l'Évêque (7 participants)

Le stage Pilotage VTT prévu fin septembre a été annulé en raison des contraintes sanitaires.



Bilan de l'olympiade :

Nombre de personnes formées :



Projets 2021 :

Suite à la nouvelle réforme « École Française de Vélo », l'accent sera mis sur la formation Animateur club.

Les formations Sécurité, Aisance à vélo et pilotage VTT seront renouvelées.

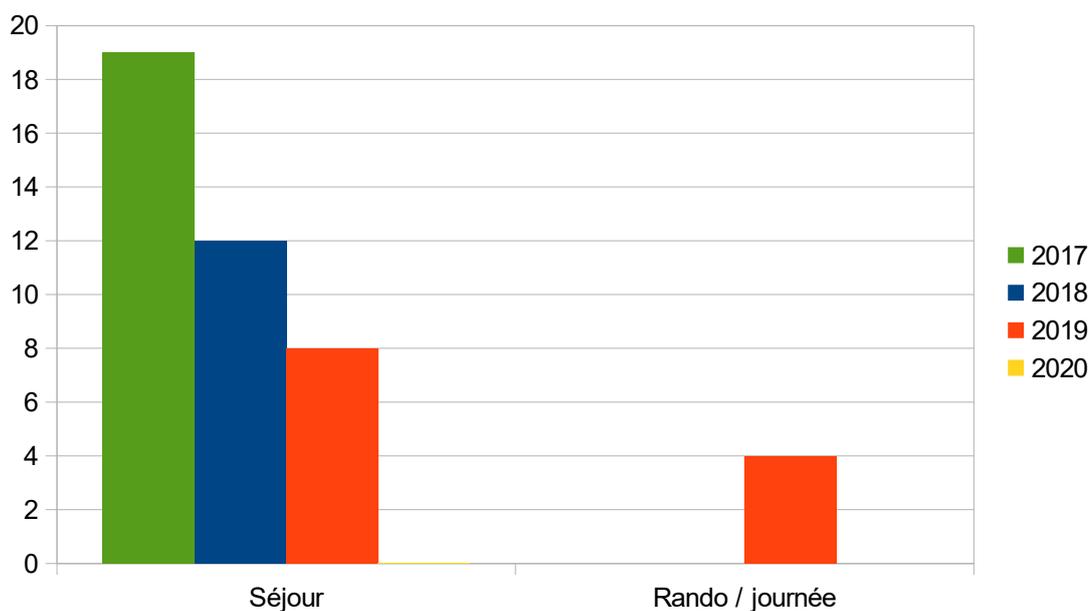
Les stages PSC1 en partenariat avec le CDOS seront maintenus.

COMMISSION FÉMININES : (Monique FRÈREJACQUES)

La balade des féminines du 28 juin 2020 a été annulée du fait de la situation sanitaire ainsi que « Toutes à vélo à Toulouse » qui a été reportée en 2021 le 12 septembre. 72 cyclistes y étaient inscrites. Le comité d'organisation mis en place par la commission a bien travaillé pour cet événement. Suite à cette annulation, il a fallu contacter tous les hébergements afin de confirmer notre passage l'an prochain.

Bilan de l'olympiade :

Nombre de participantes :



Projets 2021 :

- « Toutes à Toulouse » voyage itinérant en 8 étapes au mois de septembre.
- Une sortie sur la journée à Lavaré.



COMMISSION VTT (Laurent BERTRAND)

La commission VTT recherche toujours des volontaires....

La commission avait pour projet de porter la campagne de promotion des clubs auprès des pratiquants de VTT, en étroite collaboration avec Yannick. Le confinement et l'annulation de « presque » toutes les randonnées ont annihilé ce projet.

Concernant la création et la valorisation des itinéraires de VTT, une rencontre a eu lieu avec Matthieu CHAUSSIS du service des sports du Conseil Départemental. Les périodes de confinement n'ont pas permis d'avancer sur ce dossier.

En synthèse, une année blanche.

Projets 2021 :

Campagne de promotion des clubs auprès des pratiquants de VTT
Itinéraires VTT avec le Conseil Départemental
Communication sur les réseaux sociaux



Commission TOURISME (Yannick Livet)

LES RANDONNÉES PERMANENTES SARTHOISES :

Notre département compte 5 randonnées permanentes dont 2 randonnées sous l'égide du CODEP :

- Le tour cyclotouriste de la Sarthe

vélo route ; label 250/08. https://veloenfrance.fr/circuit.php?sous_type_circuit=201

- Les Cols du Haut Maine

vélo route ; label 192/04. https://veloenfrance.fr/circuit.php?sous_type_circuit=201

Ces randonnées sont ouvertes aux licenciés ou non, Français ou étrangers régulièrement assurés pour la pratique du vélo . Les participants non licenciés FFCT sont au minimum assurés en Responsabilité Civile. Les mineurs doivent être obligatoirement accompagnés par un parent, le représentant légal ou un éducateur qualifié. Le port du casque est plus que conseillé.

Le circuit est permanent et peut se faire toute l'année. Aucun délai de réalisation n'est fixé. Les départs sont fixés selon le choix du participant (sens des aiguilles d'une montre). Un contrôle pour les points de départ et d'arrivée est prévu sur la carte de route.

Les contrôles se font par opposition d'un timbre humide sur les emplacements prévus sur la carte de route ou avec une photo du vélo devant un panneau indicateur de la localité. 8 contrôles sont prévus dans les villes ou villages traversés.

Le prix de l'inscription FFCT est fixé à 10 euros. Et non FFCT à 12 euros. Demi-tarif pour les conjoints accompagnants. Il permet de recevoir l'itinéraire, la carte de route et des infos sur le tourisme, la gastronomie et l'hébergement (gites, hôtels, chambres d'hôte et campings)

A l'achèvement de la randonnée, le participant retourne sa carte de route au responsable du Comité Départemental pour homologation.

Une médaille souvenir facultative peut être acquise au prix de 4 euros.

Contact pour infos/inscriptions ; Yannick Livet ; tél : 06.77.64.84.55. ; mail : yannick.livet@wanadoo.fr

Les 3 autres randonnées :

- La butte des Rossays

VTT ; label n°200 sous l'égide de l'ETC Changé.

https://veloenfrance.fr/carte.html?menu_id=menu_circuit&feature_id=180279

Contact pour infos/inscriptions ; BILHEUX BERTRAND 134 RUE DE GUETTELOUP 72100 LE MANS

Tél : 02 43 84 32 30 ; bertrand.bilheux@orange.fr

- Les cantons Sarthois

vélo route ; sous l'égide des CS Cheminots du Mans. Contact pour infos/inscriptions :

JOURDET Marie-Thérèse 9 Avenue des Constellations 72700 St Georges du Bois

Tél : 02 43 77 00 85 ; gilbert.jourdet@orange.fr

- Les traversées Sarthoises

vélo route ; sous l'égide des CTS Le Mans.

Contact pour infos/inscriptions ; GUILLOU Jean-Yves 54 rue Persigant 72100 Le Mans

Tél: 02.43.61.00.73 : cts-lemans@ffct.org

LA VELOBUISSONNIERE

La V44 devient La Vélobuissonnière !

Sur invitation du département, notre CODEP72 a participé au baptême début juillet avec l'inauguration du tronçon de l'itinéraire cyclotouriste allant du Spycific'zoo à l'île MoulinSart.

Une nouvelle véloroute entre Normandie, Sarthe et Loire pour profiter de 250 km d'échappée nature au patrimoine exceptionnel !

Afin de figurer dans le paysage des grandes véloroutes touristiques françaises, les collectivités traversées par la V44 ont décidé de travailler ensemble pour lui donner une identité.

Les 7 étapes de La Vélobuissonnière :

Alençon ➡ Saint-Léonard-des-Bois (33 km)

Saint-Léonard-des-Bois ➡ Beaumont-sur-Sarthe (33 km)

Beaumont-sur-Sarthe ➡ Le Mans (46 km)

Le Mans ➡ La-Suze-sur-Sarthe (29 km)

La-Suze-sur-Sarthe ➡ La Flèche (35 km)

La Flèche ➡ Baugé (21 km)

Baugé ➡ Saumur (49 km)



LES VOIES VERTES

Dans le cadre du programme de création de 4 nouvelles voies vertes en Sarthe, le Département a fait du tronçon situé entre Montval-sur-Loir et Bessé-sur-Braye (33 km dont 2,5 km situés sur le territoire du Loir et Cher) une priorité.

Ce tracé aura vocation à compléter, à terme et pour partie, celui de la V47 « Vallée du Loir à Vélo » et se poursuivra par la liaison cyclo de 10 km reliant Bessé-sur-Braye à Saint-Calais.

Ouverture au public de cette voie verte au second semestre 2022.

➡ Un projet global 85 kilomètres de voies vertes en Sarthe :

- Montval-sur-Loir ➡ Bessé sur Braye (33 km) avec une liaison vers Saint Calais (10 km).
- La Flèche ➡ La Suze-sur-Sarthe (29 km).
- Fresnay-sur-Sarthe ➡ Sillé-le-Guillaume (section Saint-Rémy-de-Sillé / Ségrie : 19 km).
- Louailles ➡ Vion (4 km) conditionné pour l'heure à sa valorisation touristique.

Mme la Présidente,

Je souhaite tout d'abord vous féliciter et féliciter tous les acteurs de la fédération départementale de cyclotourisme de la Sarthe pour leur engagement.

2020 fût une année bien difficile, avec de nombreuses conséquences humaines et économiques, qui nous a privé d'une vie sociale, d'une vie associative et nous a fortement impacté sur les activités et la passion des cyclotouristes.

Au niveau du conseil départemental nous sommes très heureux d'avoir réussi le lancement de la Vélobuissonnière et les premiers éléments chiffrés nous permettent de mesurer l'intérêt qu'elle suscite auprès des cyclotouristes.

Cet itinéraire idéalement situé, praticable sur quelques jours, hors des sentiers battus, bien desservi par les infrastructures de transport, reliant villages de caractère - centres historiques - paysages variés entre Alpes Mancelles et Vallée de la Loire, répond, d'une part, parfaitement aux aspirations des néo-pratiquants et se positionne, d'autre part, comme une nouvelle offre de parcours pour ceux qui ont déjà arpenté les blockbusters que sont La Loire à Vélo, La Vélodyssée...

Ainsi, sur le site internet de France Vélo Tourisme, la fréquentation des pages de La Vélobuissonnière a augmenté de 210 % par rapport à 2019 (alors appelée V44). C'est la 4ème plus forte progression observée au niveau national. (<https://www.francevelotourisme.com/itineraire/la-velobuissonniere>)

A l'issue du premier confinement, l'Office de tourisme de Saumur Val de Loire témoigne d'une augmentation de 281% de la fréquentation de la page web relative à La Vélobuissonnière en juillet.

Enfin, dans un article du 10 novembre 2020, Géo classe La Vélobuissonnière parmi les meilleurs itinéraires vélo à parcourir en France : <https://www.geo.fr/voyage/les-meilleurs-itineraires-a-parcourir-a-velo-en-france-202662>

Ces premiers indicateurs encourageants ne peuvent que nous inviter à poursuivre les efforts d'amélioration (parcours et services) et de promotion de La Vélobuissonnière.

Je formule le vœu que 2021 soit bien meilleure et permette à toute la fédération départementale de la Sarthe de retrouver tous les plaisirs qu'offre la pratique du cyclotourisme.

Je vous souhaite pour cela, à toutes et à tous, une très bonne année 2021 avec santé, bonheur et toujours beaucoup de passion.

Patrick DESMAZIERES

Conseiller départemental en charge de l'itinérance.

Commission communication (Yannick Livet)

Le site internet du codep est régulièrement mis à jour et permet une communication efficace, tant au sein des membres du codep que vers tous les autres qui veulent s'informer.

D'autre part, de nombreux communiqués liés à la crise sanitaire ont été transmis par mails pour accompagner nos cyclos sarthois à avoir de la visibilité sur les protocoles à respecter au cours de cette année 2020.

ACCUEIL COMITÉ LES CLUBS CALENDRIER 2020 TOURISME ET PHOTOS FORMATIONS JEUNES FEMININES VTT LICENCE 2020 et SÉCURITÉ

ACTUALITÉS

AGENDA

IDA : l'AG de notre CODEP72 SE FERA EN VIRTUEL AVEC VOTES PAR CORRESPONDANCE

COVID-19
La situation au 28 novembre 2020
Informations FFVélo
Le reconfinement évolue à partir du samedi 28 novembre.

DIMANCHE 29 NOVEMBRE 2020
AG du CODEP
EN VIRTUEL ET AVEC VOTES PAR
CORRESPONDANCE

COMMISSION JEUNES (Mireille TOUCHARD)

La commission Jeunes est composée de Florent et Nicolas Touchard, Sébastien Dubois et moi-même.

Cette année la commission a organisé le Concours Départemental d'Éducation Routière au gymnase des Bruyères au Mans, où se sont retrouvés 26 jeunes de Lhomme, Sillé, le SOM et Verneil ainsi que leurs encadrants.

La nouvelle réglementation nationale de ce concours a été adaptée en version départementale. Je remercie tous les bénévoles qui ont œuvré pour la réussite de cette journée, ainsi que les jeunes présents.

- | | | | |
|-----------|---|-----------|-----------------------|
| 10-12 ans | 1 | Maël O. | LES CYCLOS DE VERNEIL |
| 10-12 ans | 2 | Arthur A. | SOM CYCLO VTT |
| 10-12 ans | 3 | Thomas C. | SOM CYCLO VTT |
| 8-9 ans | 1 | Eliott L. | CYCLO ET VTT DE SILLE |
| 8-9 ans | 2 | Julien H. | SOM CYCLO VTT |
| 8-9 ans | 3 | Arsène P. | CYCLOS LHOMMOIS |
| 8-9 ans | 1 | Léa P. | SOM CYCLO VTT |
| 8-9 ans | 2 | Océane G. | SOM CYCLO VTT |



Le critérium départemental VTT, prévu à Verneil-le-Chétif le 21 mars a été annulé pour cause de confinement national. 35 jeunes étaient inscrits. Je remercie le club des cyclos de Verneil qui s'était investi pour cette journée.

Les autres événements jeunes de l'année (départementaux, régionaux et nationaux) ont été annulés en raison des restrictions sanitaires et des confinements.

Le bilan de cette olympiade est positif :

Création de deux Points Accueil Jeunes labellisés : La Bazoge et Le Lude, qui viennent s'ajouter au club de La Flèche déjà labellisé.

Maintien des quatre écoles cyclos : L'homme, Sillé, SOM Le Mans et Verneil.

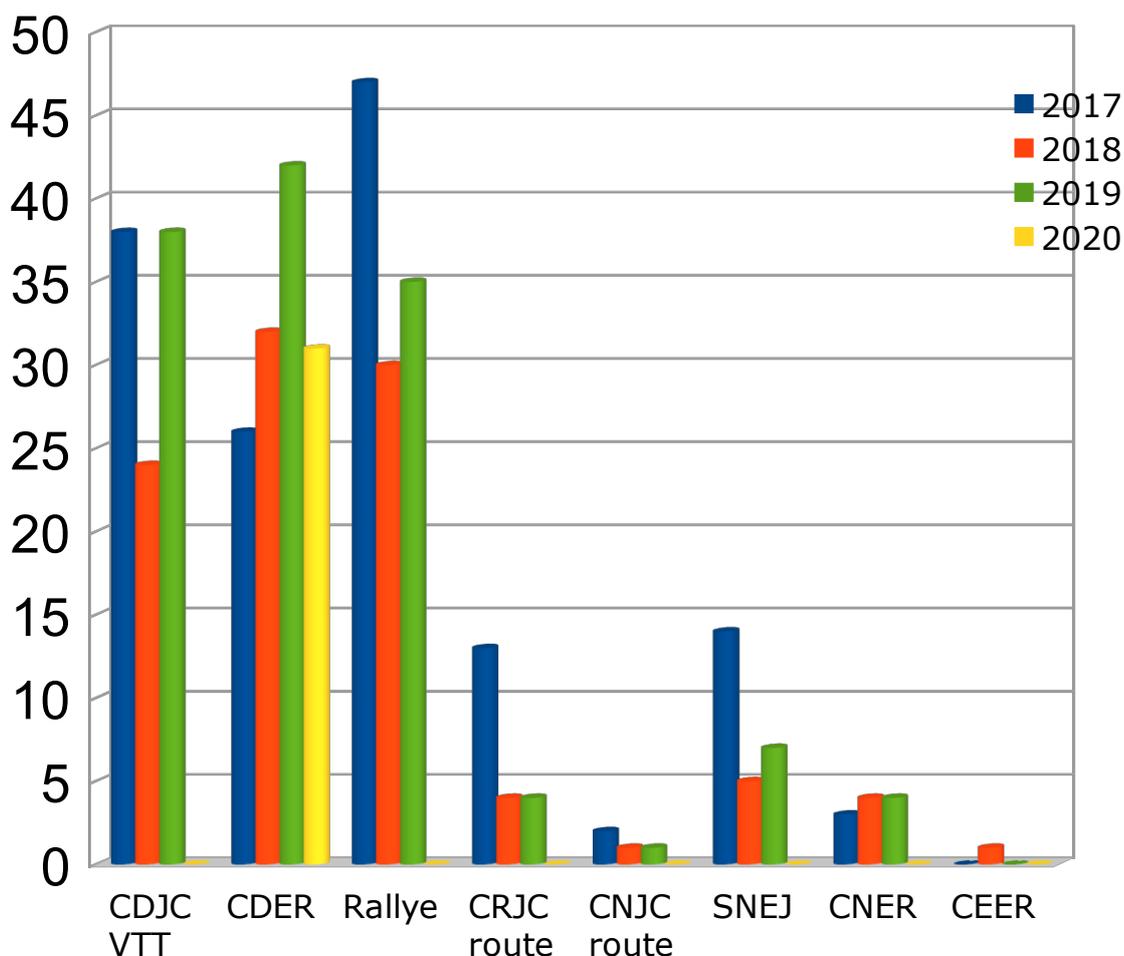
De nombreux autres clubs accueillent également des jeunes.

Bonne participation aux manifestations à destination des jeunes.

Cinq jeunes ont suivi la formation « Jeune Éducateur Fédéral » et cinq autres la formation « Animateur club ».

Il faut féliciter les clubs qui accueillent des jeunes, que ce soit dans une structure éducative ou non.

Nombre de jeunes participants pendant l'olympiade :



En 2021, nous renouvellerons toutes les manifestations Jeunes. Les dates seront communiquées à mesure que nous pourrons réserver les salles pour les accueillir. Les critériums prendront en compte la nouvelle réglementation mise en place au niveau national.

Pour l'olympiade qui vient, nous aurons aussi à décliner le projet « Génération 2024 » de la fédération, qui repose sur trois axes principaux :

L'École française de vélo : une réforme de la structuration de la pratique jeunes au sein de la Fédération (Écoles de cyclotourisme et Point d'accueil Jeunes) avec la création de « l'École française de vélo » pour les mineurs.

Le concept « aventure vélo » : pour les jeunes de plus de 18 ans, souhaitant vivre et construire une aventure cyclo touristique au travers de défis collectifs ou individuels.

Carnet de progression des aptitudes physiques et techniques : valorisation de l'expertise de la Fédération et de ses éducateurs avec la rénovation du carnet de progression. Celui-ci validera les apprentissages avec une extension aux « adultes » sur un engagement des qualités physiques.

COMMISSION « CALENDRIER » (Yannick Livet)

CALENDRIER 2021

Mis à jour le : 18/11/2020

CALENDRIER TRANS'SARTHE 2021

Date	Nom de l'organisation	Club organisateur	Commentaire
Dimanche 18 avril	Loir et Bercé à Jupilles	COC VTT Loisirs Château-du-Loir	+ marche
Dimanche 31 octobre	Rando des Rossays	ACT Changé	+ marche
Dimanche 31 octobre	Nocturne du Roussard	ECT La Bazoge	
Dimanche 7 novembre	Les 3 vallées VTT	Anille Braye Cyclo Bessé/Braye	+ marche

CALENDRIER ROUTE & ROUTE-VTT 2021

Brevets Randonneurs

Brevet ACTC 200 km	Samedi 19 juin à Changé	ACT Changé	Brevet route 25km/h
BRM 300 km			
BRM 400 km			

Brevets Audax

200 km	Samedi 27 mars	Changé	
100 km	Samedi 24 avril à Maresché	VLS Mamers	
300 km	Samedi 24 avril à Mamers	VLS Mamers	
400 km	29 et 30 mai	Changé	
100 km	Samedi 26 juin	Changé	Initiation

Randonnées 2021

Date	Nom de la randonnée	Club organisateur	Route	VTT	Marche
Dimanche 22 février	Rando Nature à Parigné l'Evêque	Parigné l'évêque	x	x	x
Dimanche 4 avril	10 ^{ème} ronde du saut du Serf	Sillé-le Guillaume	x	x	x
Samedi 17 avril	31 ^{ème} Route des Monts	Cyclo Club de la Vègre ; Tennie	x		
Samedi 24 avril	La Changéenne	ACT Changé	x		
Dimanche 2 mai	L'Yvréenne	Yvré L'Evêque	x		
Dimanche 30 mai	11 ^{ème} Brevet des cols sarthois	Club cyclo Fyé	x		
Dimanche 30 mai	La Cornélienne	La Roue Cornélienne	x		
Dimanche 13 juin	Autour du Saosnois	Mamers	x		x
Dimanche 27 juin	Tout Château en Rando	Randonneurs Castéloriens	x		x
Dimanche 22 août	Princesse ANAHIS	CC Sillé le Guillaume	x	x	x
Dimanche 5 septembre	Vélo pour tous	CCL, ASPTT et SOM Le Mans	x	x	x
Dimanche 12 septembre	La Piste du Roussard	ECT La Bazoge	x	x	x
Dimanche 12 septembre	La Bonnétablienne	CT Bonnétable	x	x	x
Dimanche 19 septembre	La Montbizotine	CC Montbizot	x		x
Dimanche 3 octobre	La Ludoromaine à Dissé sous le Lude	Cyclotourisme Ludois	x	x	x
Dimanche 3 octobre	23 ^{ème} Circuit des Bruyères	Champagné	x	x	x
Dimanche 10 octobre	Spay'ciale Val de Sarthe à la Suze	Cyclo Spay	x	x	x

Randonnées Permanentes

Permanente	La Butte des Rossays	A.T. Changé	label n° 200	Randonnée route
Permanente	Les Cols du Haut Maine	CoDep 72	label n° 192/04	Randonnée route
Permanente	Le Tour Cyclotouriste de la Sarthe	CoDep 72	label n° 250/08	Randonnée route
Permanente	Les Cantons Sarthois	C.S Cheminots du Mans		Randonnée route
Permanente	Les Traversées Sarthoises	C.T.S Le Mans		Randonnée route

Cyclo Découverte

Date	Nom de la randonnée	Club organisateur	Route	VTT	Marche
?	?	?	?	?	?

Rallye Découverte Jeunes

Date	Lieu du rallye découverte	Club organisateur	Route	VTT	Marche
?	?	?	?	?	?

Concours départemental d'éducation routière CDER

Départemental		Le Mans Gymnase les Bruyères	11 janvier
---------------	--	------------------------------	------------

Critérium régional route et Concours Régional d'éducation routière CRER

Région		Le Lude	28 mars
--------	--	---------	---------

Critériums jeunes CRJVTT

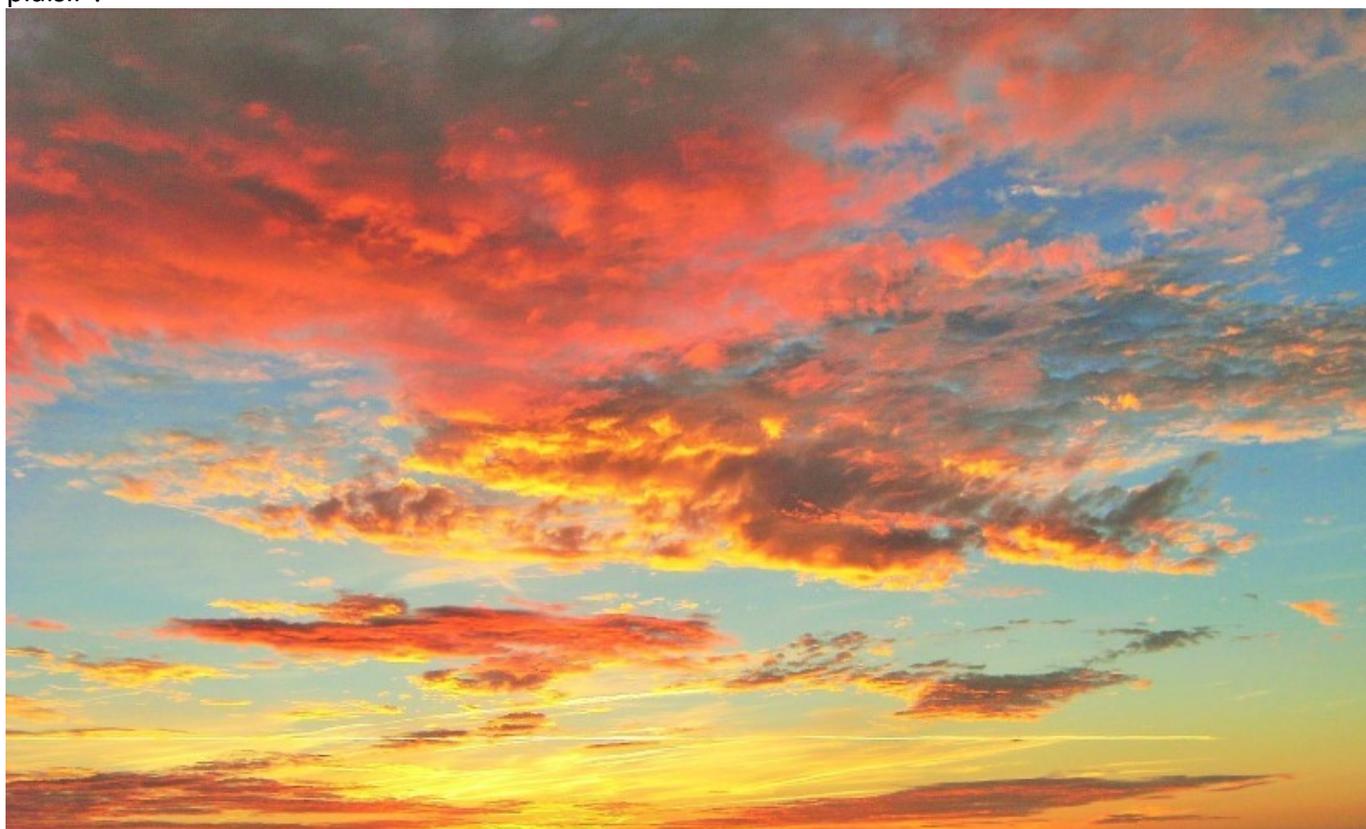
Départemental	VTT	Verneil le Chétif ???	13 mars
Régional	VTT		

CALENDRIER DÉPARTEMENTAL 2021

Date	Nom de la randonnée	Club organisateur	Rte	VTT	Ma	
Dimanche 22 février	Rando Nature à Parigné l'Eveque	Parigné l'évêque	x	x	x	Randonnée
Samedi 27 mars	Brevet Audax 200 km	ACT Changé	x			Brevet Audax
Dimanche 3 avril	11 ^{ème} ronde du saut du Serf	Sillé-le Guillaume	x	x	x	Randonnée
Dimanche 18 avril	Loir et Bercé	COC Château du Loir		x	x	Trans'Sarthe
Samedi 17 avril	31 ^{ème} Route des Monts	CCV – Tennie	x			Randonnée
Samedi 24 avril	La Changéenne	ATC Changé	x			Randonnée
Samedi 24 avril	Brevet Audax 300 km à Mamers	VLS Mamers	x			Brevet Audax
Samedi 24 avril	Brevet Audax 100 km à Maresché	VLS Mamers	x			Brevet Audax
Dimanche 2 mai	L'Yvréenne	Yvré L'Evêque	x			Randonnée
Dimanche 30 mai	11 ^{ème} Brevet des cols sarthois	Club cyclo Fyé	x			
29 et 30 mai	Brevet Audax 400 km	ACT Changé	x			Brevet Audax
Dimanche 30 mai	La Cornélienne	La roue Cornélienne	x			Randonnée
Dimanche 13 juin	Autour du Saosnois	Mamers	x		x	Randonnée
Samedi 19 juin	Brevet ACTC 200 km à 25km/h	ACT Changé	x			Brevet
Dimanche 27 juin	Tout Château en Rando	RC Château-du-Loir	x		x	Randonnée
Samedi 26 juin	Brevet Audax 100 km (initiation)	ACT Changé	x			Brevet Audax
Dimanche 22 août	Princesse ANAHIS	CC Sillé le Guillaume	x	x	x	Randonnée
Dimanche 5 septembre	Vélo pour tous	CCL, ASPPT, SOM	x	x	x	Randonnée
Dimanche 12 septembre	La piste du Roussard	ECT La Bazoge	x	x	x	Randonnée
Dimanche 12 septembre	La Bonnétablienne	CT Bonnétable	x	x	x	Randonnée
Dimanche 19 septembre	La Montbizotine	CC Montbizot	x		x	Randonnée
Dimanche 3 octobre	23 ^{ème} Circuit des Bruyères	Champagné	x	x	x	Randonnée
Dimanche 3 octobre	La Ludoromaine à Dissé sous le Lude	Cyclotourisme Ludois	x	x	x	Randonnée
Dimanche 10 octobre	Spay'ciale Val de Sarthe à La Suze	Cyclo Spay	X	X	X	Randonnée
Dimanche 31 octobre	Rando des Rossays	ACT Changé		x	x	Trans'Sarthe
Dimanche 31 octobre	La nocturne du Roussard	ECT La Bazoge		x	x	Trans'Sarthe
Dimanche 7 novembre	Les 3 Vallées VTT	Anille Braye Cyclo		x	x	Trans'Sarthe

Commission photo (Bernard Migot)

La commission photo (formée de 11 membres) ne se réunit qu'une fois par an, pour la notation des photos du concours. Le reste du temps, les échanges d'idées et d'avis se font par courriers électroniques, ils sont fructueux et sympathiques. Sur ce plan, il y a tout lieu d'être satisfait. Le concours de cette année a eu du succès mais sans doute pas autant que s'il n'y avait pas eu la pandémie actuelle. En effet, le sujet (les nuages) était des plus simples et pouvait donner l'occasion de faire de belles photos. Par contre, seulement 10 clubs ont participé à ce concours cette année, beaucoup moins qu'en 2013 où 16 clubs avaient eu au moins un représentant. A noter, une bonne participation de certains clubs où la communication et l'émulation se fait bien. Cette participation départementale pourrait donc être améliorée si, dans tous les clubs, il y avait une bonne incitation des photographes à participer. Pour ceux-ci, faire des photos n'est pas une contrainte, c'est en définitive un plaisir !



Voici donc les données sur la participation :

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
participants	42	24	16	32	14	37	19	33
clubs	16	12	8	11	8	13	8	10

Le nombre de photos présentées (210) a donc été important, moins néanmoins qu'en 2013, une année record avec 264 photos (le sujet était « les clochers »)...

Le site du codep permet de visualiser 40 photos, une au moins par participant.

La commission propose pour 2021 encore un sujet a priori facile « les statues ». Des statues, il y en a un peu partout, sur des places de villages, dans des parcs, des églises ... C'est donc facile à photographier ! La commission photo espère donc que les cyclos sarthois se motiveront davantage que cette année pour prendre des photos et participer à ce concours, pour le plaisir d'abord mais aussi pour le succès du concours de manière à montrer que la photographie est indissociable de notre activité sportive et de loisir, le tourisme à vélo.

Election du comité directeur du codep (2020-2024) :

15 postes sont à pourvoir dont 3 sont réservés aux féminines.

Sont candidats :

Laurent Bertrand (ECT La Bazoge)
Catherine Broquet (RC Château-du-Loir)
Maryvonne Dupin (RCL La Flèche)
Yannick Livet (LCV Parigné-l'Évêque)
Alain Martin (ACT Changé)
Bernard Migot (RCL La Flèche)
Gilbert Paillette (CCY Yvré-l'Évêque)
Mireille Touchard (SOM Le Mans)
Nicolas Touchard (JVB Boëssé-le-Sec)
Jean-Claude Trémoureux (LCV Verneil-le-Chétif)

Quelques dates à noter :

- Assemblée Générale du CoReg le 14 Février aux PONTS-DE-CÉ (49).
- Assemblée Générale de la Fédération le 12 décembre en visioconférence de 10h à 12h.
- Réunion des clubs fin janvier 2021(si possible) à La Maison des Sports du MANS.
- Assemblée Générale du Codep en novembre 2021 à PARIGNÉ-L'ÉVÊQUE.

N'oubliez pas de voter pour les assemblées générales, il est important de participer à la vie fédérale, c'est un encouragement pour les élus bénévoles.

Cette année, les votes se font par correspondance pour le CoDep et le CoReg et par internet pour la Fédération.

Diplôme du mérite du cyclotourisme :

Le mérite du cyclotourisme est remis cette année à 10 personnes, pour leur engagement au service de leur club et pour la cause du cyclotourisme. Les récipiendaires sont :

Patrice BOUCHEVREAU- C S des cheminots du Mans
Daniel DUBRETON- Cyclotourisme St Pavace
Laurent FROGER- Cyclotouristes Ludois
Thierry GRASSET- Cyclo Club de Téloché
Évelyne LECHAT- Union Vélocipédique Fresnoise
Denis PESCHER- Randonneurs Castéloriens
Kévin PROVOST- Les Cyclos de Verneil
Claude SINEAU- S C Malicorne sur Sarthe
Roland TRONCHET- Association Sportive PTT Le Mans
Jean-Yves UZU- Cyclotourisme St Pavace

Résultats des concours photos (Bernard Migot)

les lauréats 2020 :

ordre	points	noms	clubs
1	8,656	Bernard Migot	RCL La Flèche
2	8,631	Joël Pigeard	CF 72 La Ferté-Bernard
3	8,539	Jean-Pierre Drouin	ASPTT Le Mans
4	8,459	Jean-Yves Uzu	CSP cyclo Saint Pavace
5	8,402	Jean-Yves Touchard	SOM Le Mans
6	8,330	Michel Cheneau	CF 72 La Ferté-Bernard
7	8,292	Jacqueline Telou	RCL La Flèche
8	8,288	Sylvie Tarlin	RCL La Flèche

Jean-Yves, déjà récompensé en 2019, est hors concours cette année pour l'attribution de cartes cadeaux. Jean-Pierre et moi-même, on a renoncé à cette attribution, ne participant à ce concours que pour le plaisir.

le classement 2020 des premiers clubs :

ordre	points	clubs
1	27,944	RCL La Flèche
2	24,377	SOM Le Mans
3	22,914	CCTY Yvré-l'Evêque

Les RCL de La Flèche, n'ont pas été récompensés en 2019, ils étaient hors concours. Cette année ils peuvent donc bénéficier de la carte cadeau prévue pour le club lauréat.

